

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 MARS 2023**

Délibération n° 2023-02-23

Date de la convocation : 18 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : **23**
Nombre de conseillers présents : **16**
Nombre de procurations : **7**
Votes : **23**

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt-quatre mars deux-mil-vingt-trois à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, ROCHETTE Yvette, THOUMY Denis, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, BASTY Jean Pierre, EBOLI Laure, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

ROCHETIN Pascale procuration à CHAVANA Jean Luc
ORIOU Jessica procuration à RAYMOND Jonathan
LAROIX Laurence procuration à LESCANNE Etienne
BESSON Hélène procuration à THOUMY Denis
LARGERON Olivier procuration à SEUX Christian
CROZET Hélène procuration à MANDON Geneviève
BASTY Cécile procuration à EBOLI Laure

Absents excusés :

Secrétaire : EBOLI Laure

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE D'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL LES VIOLETTES

Monsieur le maire informe qu'à la suite de l'obtention du permis d'aménager le lotissement communal les Violettes, le cabinet CHALAYE qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre, a élaboré le dossier de consultation des entreprises. Un avis d'appel à la concurrence a été publié dans les annonces légales le 1er février 2023 et sur le site des marchés publics du Département.

Les offres remises à la date limite du 7 mars 2023 sont les suivantes :

Lot 1 Travaux terrassement-assainissement - AEP	Estimation du maître d'œuvre	213 853,00 € HT
---	------------------------------	-----------------

Raison sociale	Prix HT	Prix TTC
SEETP-ROBINET	235 625,30 €	282 750,36 €
SRATP – BORNE TP - BOUCHARDON	185 346,00 €	222 415,20 €
MOULIN SAS	299 166,00 €	358 999,20 €
SAS TREMA	242 094,00 €	290 512,80 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20230324-2023-02-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023

Lot 2 Travaux voirie	Estimation du maître d'œuvre	225 630,00 € HT
----------------------	------------------------------	-----------------

Raison sociale	Prix HT	Prix TTC
SRATP – BORNE TP - BOUCHARDON	163 190,00 €	195 828,00 €
STAL TP	198 843,81 €	238 612,57 €
SARL BROC TRAVAUX ROUTIERS	196 996,20 €	236 395,44 €
MOULIN SAS	188 455,00 €	226 146,00 €
SAS TREMA	226 236,00 €	271 483,20 €

Lot 3 Travaux maçonnerie	Estimation du maître d'œuvre	31 215,00 € HT
--------------------------	------------------------------	----------------

Raison sociale	Prix HT	Prix TTC
SARL ENTREPRISE REYNAUD	€	€
MGC CONSTRUCTIONS	€	€

Après analyse des offres selon le rapport qui était joint en annexe, le conseil municipal, après en avoir délibéré, RETIENT les offres des entreprises comme suit :

- l'offre du groupement d'entreprises SRATP – BORNE TP – BOUCHARDON pour un montant de 185 346,00 € HT moins-disante et la mieux classée pour le lot n°1 ;
- l'offre du groupement d'entreprises SRATP – BORNE TP – BOUCHARDON pour un montant de 163 190,00 € HT moins-disante et la mieux classée pour le lot n°2 ;
- Pour le lot n°3, les propositions techniques sont assez peu détaillées et un doute persiste sur le fait que les 2 entreprises ayant répondu proposent les mêmes prestations. De ce fait, il semble judicieux de convoquer les 2 candidats afin qu'ils argumentent leur proposition afin de comparer les offres sur la même base de prestation.
- AUTORISE le maire à signer les marchés.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT GENEST MALIFAUZ, le 25 mars 2023.

Le Maire
Vincent DUCREUX